

Les femmes et la Société des Nations : contre la traite des femmes : la Conférence de Bandoeng

Autor(en): **E.Gd.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **25 (1937)**

Heft 500

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262664>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

Faire tout le bien que l'on
peut,
Aimer la liberté par-des-
sus tout,
Et, quand ce serait pour
un trône,
Ne jamais trahir la
vérité.

BEETHOVEN.

DIRECTION ET RÉDACTION	Organe officiel	ABONNEMENTS	ANNONCES
M ^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpfer	des publications de l'Alliance nationale	SUISSE..... Fr. 5.— ÉTRANGER..... 8.— Le numéro..... 0.25	La ligne ou son espace: 40 centimes
ADMINISTRATION M ^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest Compte de chèques postaux 1.943 Les articles signés n'engagent que leurs auteurs	de Sociétés féminines suisses	Les abonnements partent du 1 ^{er} janvier. À partir du 1 ^{er} juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de l'année en cours.	Réductions p. annonces répétées Les abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la somme de l'année en cours.

S. O. S.

Aux abonnés et lecteurs du « Mouvement Féministe »

A l'aide pour notre journal!...

A qui, en effet, dire les inquiétudes à son sujet de son Comité directeur, sinon à ses abonnés et à ses amis? Tous connaissent sa valeur, tous savent combien est précieuse sa documentation, tous apprécient l'aide apportée par lui, quinzaine après quinzaine, à la cause du suffrage, et tous comprennent que, si, par malheur, il mourait un jour, il faudrait le ressusciter le lendemain, car le féminisme romand ne peut s'en passer.

Mourir un jour?... Mais un journal, comme une créature vivante, meurt très bien d'inanition, et si notre Mouvement n'en est heureusement pas à ce point critique, il souffre cependant d'affaiblissement. En effet, sa plus grosse source de recettes — le produit des abonnements — ne couvre guère que sa plus grosse source de dépenses — les frais d'impression. L'imprimeur à peu près payé, que l'on songe à tout le reste: affranchissement, expédition, clichés, frais généraux, frais de bureau, frais de propagande, etc., que ne couvre plus le produit des abonnements, ni celui des annonces ou des dons. Quant à la rédactrice et aux collaboratrices, la première n'a jamais touché un sou depuis que le journal existe, et les frais de collaboration relèvent d'un fonds spécial, alimenté par des dons et par les subventions de Sociétés féminines, et ne figurent par conséquent pas au budget général. Dans ces conditions, est-il surprenant que les finances de notre journal soient déficitaires?

Comment leur venir en aide?
D'abord, et au plus vite, remplir sa caisse vide. Une souscription est ouverte dans ces colonnes et un formulaire de chèque encarté dans le présent numéro. Abonnés de notre journal, soyez aussi généreux que possible, nous vous en prions.

Par raison, car nous ne pouvons laisser périr le seul organe suffragiste du pays romand.

Par devoir, pour soutenir l'effort de féministes dévouées labourant le champ aride de nos justes revendications.

Par amitié et par reconnaissance pour ce vaillant journal qui défend nos intérêts.

Pour notre satisfaction intellectuelle, car, sans la documentation variée et solide du Mouvement, que saurions-nous de ce qui se passe en dehors de notre rayon visuel forcément limité?

À côté de cette souscription, une autre mesure s'impose: le relèvement du prix de l'abonnement dès le 1^{er} janvier 1938. Le Comité de notre journal a eu de la peine à accepter cette augmentation, si légère soit-elle, mais il a compris qu'elle s'imposait. En effet, les cinq francs annuellement payés par la plupart des abonnés ne couvrent plus le prix de revient du journal, ce qui est une situation inconcevablement illogique! Il faudra donc adopter à partir de l'an prochain le prix annuel de 6 fr.

Et ici nous faisons appel une fois encore, non seulement à la générosité des abonnés, mais à leur dévouement et à leur raison. Chacun d'eux comprendra la nécessité de l'augmentation future sans que nous insistions davantage; remarquons seulement que le bénéfice de l'augmentation n'améliorera la situation que dès janvier prochain, d'où, répétons-le, la nécessité absolue d'alimenter notre caisse vide aujourd'hui déjà, et de boucher à bref délai un déficit s'élevant à plus de mille francs.

Une autre question urgente a retenu l'attention du Comité et retiendra aussi celle de nos lecteurs: l'obligation d'abord de demeurer fidèle à notre journal, puis d'augmenter le nombre de ses abonnés. Car le Mouvement ne gagnerait rien à élever le prix de son abonnement si ses abonnés le quittaient. Aussi tiendrons-nous à honneur de rester de fidèles abonnés, mais aussi comprendrons-nous l'urgence d'en recruter de nouveaux. En effet, plus le nombre des abonnés augmente, plus les frais diminuent proportionnellement; plus l'on s'ingéniera pour faire de la propagande pour notre journal, plus ses finances s'assainiront, plus son influence s'étendra, et mieux il servira nos intérêts.

L'attachement que tous nos lecteurs éprouvent pour leur journal leur fera compléter certainement ce que ce S.O.S. peut avoir d'insuffisamment persuasif. À cet appel, fait au nom du Comité du Mouvement, il est sûr et certain que chacun répondra: Présent!

JEANNE VUILLIOMENET.

Présidente du Comité du
Mouvement Féministe.

L'Assemblée de St-Gall de l'Association suisse pour le Suffrage féminin

(6 et 9 mai 1937)

L'Association suisse pour le Suffrage féminin, qui a déjà siégé à Saint-Gall en 1916, ne pouvait mieux s'associer au jubilé de vingt-cinq ans de la section cantonale saint-galloise qu'en tenant dans la ville de Vadian, les 8 et 9 mai, sa XVI^e Assemblée générale, fréquentée par de nombreuses Suisses allemandes; les déléguées romandes se complaisant sur les doigts d'une main; il s'agissait de Saint-Gall! et pourtant, le voyage à travers les champs de pissenlits qui, au fur et à mesure de la marche vers l'orient, adoucissaient leurs vives couleurs de pâles cardamines et de frêles ombellifères, fut un enchantement, et l'accueil des Saint-Galloises a été charmant. L'Assemblée avait été fort bien organisée; les séances, dominées par les préoccupations économiques, furent très intéressantes, et les parties récréatives, animées du meilleur esprit, gaies, cordiales, affectueuses, comme il se doit dans notre grande famille d'éternelles mineures.

Après des paroles de bienvenue de M^{lle} Wohlrich, présidente de la section de Saint-Gall, M^{me} Leuch, ouvrant l'Assemblée, a rappelé la mémoire de M^{lle} L. Dutoit, et donné lecture du rapport annuel. La section de Saint-Gall, l'an passé, avait suggéré aux sections d'adresser au Comité central un rapport sur

leur activité; quatre sections seulement l'ont fait; comme activité nouvelle, il faut signaler les réunions familiales organisées avec succès par Bâle et Genève, où des membres ou même des non-membres entendent parler de féminisme tout en travaillant de leurs doigts. Bienne, Genève, Vaud organisent ou organiseront des causeries d'intérêt féminin pour les écoliers terminant leur scolarité; Vaud, Neuchâtel-ville et Genève ont mis sur pied un concours demandant à la jeunesse son opinion sur le vote des femmes. M^{lle} Lenoël, de Paris, féministe catholique, a parlé avec succès à Bulle et à Monthey. La section de Glaris s'est dissoute, faute de présidente; celle de Baden, bien malade, a demandé au Comité central de lui servir de chef.

Les moyens de propagande restent les mêmes; le cours de vacances d'Hinterfingen a été une réussite; le bulletin de presse sort régulièrement; il est irrégulièrement utilisé; la presse féministe bénéficie des subventions de l'Association en attendant qu'elle ait gagné suffisamment d'abonnés pour équilibrer son budget. Reste à étudier notre participation à l'Exposition nationale de 1939 à Zurich: grosse question à résoudre.

Durant l'exercice écoulé, l'Association a demandé en vain au Conseil fédéral de revenir sur l'élévation de 40 centimes du prix du beurre de cuisine; elle a obtenu, avec le concours de l'Alliance de Sociétés féminines, la nomination de M^{me} Schönauber (Bâle) dans la Commission fédérale de contrôle des prix, et la nomination de M^{me} J. Weidenmann, écrivain

à Saint-Gall, comme membre de la Commission des programmes de Radio-Beromünster. M^{me} Leuch s'est informée au Palais fédéral de ce qu'il advenait de notre pétition de 1931 relative à la nationalité de la femme mariée. Il n'en adient rien du tout... À l'Office fédéral du travail, des arts et métiers ont été remises nos remarques et nos suggestions sur l'avant-projet de loi sur la protection du travail à domicile.

Le rapport annuel, les comptes, présentés par M^{lle} Grütter (Berne), accusant un déficit de 385 fr. 17 sur un total de dépenses de 4831 fr. 18, ont été votés sans discussion. Puis les affaires administratives ainsi rapidement expédiées, une intéressante discussion s'ouvrit, relative aux pleins pouvoirs à accorder au Comité central pour qu'il prenne position en faveur de telle ou telle démarche nationale ou internationale, lorsqu'il n'a matériellement pas le temps de consulter toutes les sections. Les divers orateurs ont fait preuve d'une confiance touchante envers le Comité central, bien que M^{lle} Gourd ait mis en garde l'assemblée contre cet oreiller de paresse; il ne convient pas que les sections, en s'en remettant trop aisément au Comité central, se dispensent ainsi d'étudier telle ou telle question. D'autre part, puisque de plus en plus on fait appel à l'opinion féminine, il faut que nous nous prononcions, qu'il s'agisse de travail féminin, d'entreprises pacifistes, ou de la reconnaissance de jure de l'Éthiopie par la Suisse.

(La suite en 3^e page.)

S. BONARD.

Une femme secrétaire de l'Assistance publique à Zurich

Nous sommes heureuse d'apprendre que le Conseil Administratif de la ville de Zurich vient d'appeler une femme, M^{me} Amanda Gossweiler, à remplir les fonctions de secrétaire de l'Assistance publique municipale. C'est la première fois que ce poste n'est pas occupé par un homme. Et pourtant, combien mieux qualifiées que les hommes sont les femmes pour s'occuper de tant de cas de misères!...

Tout doucement, et malgré tout, l'idée chemine.



Les femmes et la Société des Nations

Contre la traite des femmes: la Conférence de Bandoeng

De toutes les activités sociales, malheureusement encore trop souvent ignorées, de la S. d. N., l'une des plus importantes est bien celle qui s'exerce contre l'odieux trafic de chair féminine, et qui a mis à jour avec une irréfutable netteté la situation tragique et lamentable des victimes de la traite en Extrême-Orient. Nos lectrices n'ont certainement pas oublié les articles que nous avons consacrés ici même, lors de sa publication en 1933, au volumineux rapport rédigé par une Commission de trois personnes (dont une femme) sur l'enquête menée durant deux ans et à travers quinze pays et colonies d'Extrême-Orient: rapport d'un palpitant intérêt, et qui se lit comme un roman. Mais comme un triste roman de pauvreté, d'abandon, d'ignorance de coutumes surannées et cruelles, amalgamées avec des vices tout aussi cruels, un roman d'ignominie parfois, de misère toujours. On ferme ce livre, le cœur serré par la souffrance qu'il évoque de milliers et de milliers d'êtres humains, jeunes femmes et jeunes filles, fillettes et garçonnets, petits enfants des deux sexes... et l'on se demande, devant l'immensité de la tâche qui s'impose, comment l'on viendra à en réaliser même le début?...

Les femmes et le renchérissement de la vie

Nous publions ci-après le texte de la résolution votée par l'Assemblée convoquée par le groupement des Sociétés féminines genevoises dont nous avons déjà parlé. Une de nos collaboratrices rendra plus en détail dans notre prochain numéro sur cette réunion fort intéressante.

L'Assemblée de femmes, convoquée le 10 mai 1937 à la Salle Centrale par huit organisations féminines de Genève, représentant des tendances et des milieux très divers, après avoir entendu des exposés sur la question des prix du pain et du lait, vote la résolution suivante:

1. Considérant que le Conseil fédéral a solennellement déclaré que le « franc reste le franc » l'Assemblée demande que les autorités tant fédérales que cantonales s'efforcent, dans l'intérêt du peuple entier, d'empêcher la hausse des prix pour les denrées de première nécessité;
2. l'Assemblée demande que le pain dit fédéral (à base de farine intégrale), qui est un aliment sain, soit fourni à la population à un prix inférieur au prix actuel;
3. l'Assemblée propose d'étudier:
 - a) en ce qui concerne la vente du pain et du lait, l'introduction d'un système de paiement au comptant ou de paiement anticipé qui permettrait un abaissement des prix;
 - b) un prix inférieur pour le lait pris au magasin;
 - c) la rationalisation de la vente du lait;
4. l'Assemblée, considérant l'importance du rôle des femmes comme consommatrices, demande que ces dernières soient consultées par les organismes officiels chargés du contrôle des prix, estimant, puisqu'elles supportent des charges, que les femmes doivent aussi avoir le droit de collaborer à l'amélioration des conditions économiques du pays.

protection de l'enfance, etc., etc. Une fois de plus, cette coopération directe et active entre délégués officiels et représentants d'organisations, semble avoir donné les meilleurs résultats, et c'est une raison de plus pour déplorer qu'après en avoir fait une nouvelle expérience si complètement encourageante à Bandoeng, on choisisse précisément ce moment pour y renoncer sous cette forme à Genève !

Les débats, très vivants et très intéressants, mais dans le détail desquels il est forcément impossible d'entrer ici, se concrétisèrent finalement dans sept résolutions, correspondant aux points essentiels de l'ordre du jour, et dont la teneur marque bien l'esprit qui anima la Conférence. La plus importante de toutes, de l'avis de M. Ekstrand, avis que partageront tous les abolitionnistes ! est la troisième, que nous citons in extenso :

La Conférence, rappelant les résolutions adoptées en 1934 par le Comité de la traite des femmes et des enfants de la S. d. N. au sujet de l'abolition des maisons de tolérance ;

et considérant que l'Assemblée de la S. d. N., en approuvant le rapport de la Ve Commission en 1934, a invité les Etats membres à tenir le plus grand compte des résolutions adoptées par le Comité de la traite des femmes et des enfants ;

1. se prononce en faveur de l'abolition en tant que but final ; (C'est nous qui soulignons.)

2. recommande que des mesures éducatives soient prises en vue de la formation d'une opinion publique favorable dans les pays d'Orient où les maisons de tolérance existent encore ;

3. et recommande que l'abolition soit dans tous les cas précédée ou accompagnée de mesures administratives, médicales et sociales destinées à en assurer le succès durable.

Chacun comprendra sans peine pourquoi nous avons souligné cette petite phrase « en tant que but final », qui paraît au premier abord un bien fâcheuse atténuation à une déclaration abolitionniste d'autre part si nette. Mais nous croyons qu'il faut malgré tout se féliciter de ce que les représentants de neuf pays d'Orient, dans quatre desquels il existe encore des maisons de tolérance, en soient arrivés à signer unanimement cette déclaration de principe et à reconnaître par là l'inutilité et le danger du système réglementariste. De nombreux médecins en particulier ont fait part à M. Ekstrand de leur opinion sur l'inefficacité des examens médicaux tels qu'ils sont pratiqués selon ce système, et ont demandé que, par une étude scientifique, l'on fasse justice de cette fausse conception encore répandue dans ces pays d'Orient (et aussi en Europe, hélas ! faut-il ajouter !...) des garanties que peut donner la maison de tolérance au point de vue de la santé publique.

Parmi les autres résolutions votées, signalons encore celle qui demande la création en Orient d'un Bureau de la S. d. N. chargé de centraliser les renseignements concernant la traite des femmes, et dont l'utilité serait de stimuler les efforts nationaux dans la lutte menée contre le fléau ; puis les résolutions 4 et 5, très importantes pour les organisations féminines, puisque l'une proclame la valeur du concours des Associations volontaires et recommande aux gouvernements d'accueillir favorablement la collaboration pratique des organisations établies sur leurs territoires, ce qui ouvre un beau champ à une activité fé-

conde ; et que l'autre recommande également à ces mêmes gouvernements orientaux d'étudier la possibilité d'employer un plus grand nombre de femmes comme fonctionnaires dans les services en rapport avec la protection des femmes et des enfants. Evidemment, ceci ne signifie pas encore l'établissement à bref délai d'une police féminine dans tout l'Extrême-Orient, cette idée étant encore trop neuve ! mais bien un achèvement graduel vers son introduction, chose dont nous ne pouvons que nous féliciter chaudement.

Nous avons, hélas ! moins de raisons de nous féliciter de la teneur de la sixième des résolutions votées à Bandoeng, et qui a trait à cet obsédant problème des réfugiées russes en Chine, dont nous avons aussi bien souvent entretenu nos lectrices : on sait en bref qu'il s'agit de femmes russes, sans ressources, affluant dans certaines villes de Chine, Kharbin notamment, et se trouvant de ce fait fatalement vouées à la prostitution. Le rapport de 1933 en évaluait le nombre à plusieurs milliers, et en 1936, Dame Rachel Crowdy, qui revenait justement de Chine, avait, par d'impressionnantes déclarations, montré que la situation n'avait fait qu'empirer ; en 1935, l'Assemblée de la S. d. N. s'était montrée favorable à la suggestion de créer en Extrême-Orient un poste d'agent, ou de préférence d'agent chargé de prendre en main cette activité in-

dispensable, mais sans que ceci constitue une charge budgétaire pour la S. d. N. : les organisations féminines avaient fait des démarches pour réunir la somme nécessaire (15.000 francs suisses), l'Union Internationale des Amies de la Jeune Fille notamment s'était courageusement mise à la brèche... et en 1937, la Conférence de Bandoeng, prenant acte de tous ces efforts, n'a pu qu'émettre le vœu platonique de signaler ce grave problème « à la conscience sociale des honnêtes gens » ! Le Bulletin abolitionniste n'a pas tort, qui, commentant cette résolution d'espérance et d'attente, se demande si, « parmi les multimillionnaires en train de gagner de nouveaux millions par la course aux armements, il ne s'en trouvera pas un qui soit disposé à avancer vingt mille francs suisses à la S. d. N. ? Vingt mille francs, le prix de quelques mitrailleses !... »

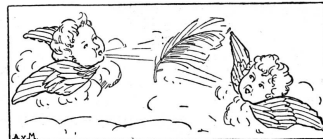
E. Gd.

Mrs. Corbett Ashby aux Etats-Unis

Toutes nos lectrices s'associeront à nous pour exprimer leurs plus chaleureuses félicitations à notre Présidente Internationale, Mrs. Corbett Ashby, à laquelle, à l'occasion du jubilé de sa fondation, l'Université de Mount

Holyoake (Etats-Unis) vient de décerner le titre de docteur *honoris causa*, pour services rendus à la cause de la femme.

Cette cérémonie ayant pris date le 8 mai, les détails ne nous en sont pas encore parvenus. Nous savons seulement que Mrs. Ashby s'est embarquée le 28 avril pour les Etats-Unis, et nous ne doutons pas que, telle que nous la connaissons, elle n'ait mis à profit ce court voyage en Amérique pour le développement de la cause de la femme et de celle de la paix.



DE-CI, DE-LA

Le résultat de la vente des timbres „Pro Juventute“ :

Huit cent douze mille francs, et seulement 13.000 fr. de recul sur l'an dernier. Pour une période de crise, ce n'est pas mal. Bon courage donc pour la suite, et bon emploi des sommes ainsi recueillies !

Une femme philosophe à l'honneur.

Lors du « Dies academicus » l'Université de Berne a rendu hommage à la longue activité universitaire de M^{lle} Anna Tumarkin, et spécialement à ses travaux consacrés à l'histoire de la philosophie en Suisse, en lui remettant le prix Théodor Kocher. Toutes nos meilleures félicitations vont à cette amie de longue date de notre cause.

Les Congrès de l'été

Ceux qui craignent que l'idée internationale ne soit en recul peuvent se rassurer ! en ce qui concerne les milieux féminins, sociaux et pacifistes en tout cas, car, à parcourir la liste suivante, on ne compte pas moins de huit Congrès ou Conférences d'organisations internationales qui vont prendre date d'ici au début de septembre !

Citons d'abord le Congrès abolitionniste international, qui aura lieu à Paris (Musée social) peu après la parution de ces lignes, soit du 20 au 22 mai. A son ordre du jour, trois problèmes importants, bien que spécialisés : l'Etat et la prostitution, le traitement coercitif des maladies vénériennes, et la formation de l'opinion publique, ainsi qu'un meeting public, indispensable en ce moment où la loi Sellier abolissant les maisons de tolérance est devant le Sénat, consacré au *Problème de la prostitution devant la conscience du monde civilisé*. (Pour renseignements et inscriptions, s'adresser à la Fédération abolitionniste internationale, 8, rue de l'Hôtel-de-Ville, Genève.)

Un peu plus tard, soit au début de juin, c'est l'Union mondiale des femmes chrétiennes pour la tempérance, qui tiendra ses assises à Washington (Etats-Unis) ; le Lycéum-Club International, qui se rencontrera à Londres ; puis la Fédération Internationale des femmes dans les carrières libérales et commerciales, qui se réunira à Stockholm du 10 au 15 juin. Immédiatement après, soit du 21 au 26 juin, c'est le Groupement catholique « La Mère au Foyer », aux destinées duquel préside M^{lle} Butillard (25, rue de Valois,

Pour le 18 mai 1937, jour de la bonne volonté

XVI^e Message annuel des Enfants du Pays de Galles

Filles et garçons de partout ! Nous, les garçons et les filles du Pays de Galles, nous vous envoyons une fois encore notre message d'espoir et d'amitié.

Dans ce monde si plein de luttes et de souffrances, nous pensons avec joie que l'air va s'emplier des souhaits que les enfants s'envoient les uns aux autres : à travers les continents, par-dessus les mers, la jeunesse appelle la jeunesse à vivre pour la paix.

Nous sommes heureux aussi de savoir que dans tant de pays, des hommes et des femmes se lèvent qui, sans céder au désespoir, appellent les peuples de toute la terre à rebâtir ensemble les murailles de la paix. La foi et une ferme volonté le pourront.

Criions au monde entier qu'il le faut ! En ce jour de bonne volonté, en cette année mémorable, nous nous consacrons, avec vous tous, au service de l'humanité.

La science nous a faits voisins, que la bonne volonté nous maintienne amis.

On sait que le 18 mai, « jour de la bonne volonté », est l'anniversaire de ce 18 mai 1899, date de l'ouverture de la Première Conférence de la Paix, à La Haye, la première conférence officielle qui se soit jamais tenue pour parler de paix en temps de paix. Et chaque année maintenant, depuis 1922, soit presque au lendemain de la grande guerre, un message de paix et de bonne volonté est transmis par T. S. F. aux enfants du monde entier par les enfants des écoles du pays de Galles, message auquel répondent immédiatement d'au-

tres enfants d'autres écoles : en 1936, la première réponse reçue à Cardiff était celle des écoles de Bâle, qui suivirent de près des messages-réponses de Yougoslavie, des Etats-Unis, de Danemark, d'Angleterre, du Portugal, etc. On nous assure que la réponse des écoliers de Genthod (Genève) a été spécialement remarquée.

A l'occasion de cet anniversaire, l'Association suisse pour la S. d. N. a eu l'excellente idée d'éditer, avec le concours de l'Union Mondiale de la Femme, et de divers groupements pédagogiques, un numéro de journal illustré, spécialement destiné à l'enfance d'âge scolaire, qui souligne et illustre la valeur de cet effort de compréhension internationale. Le numéro du 18 mai 1937 que nous avons sous les yeux nous paraît spécialement réussi, et propre à faire réfléchir, non seulement les enfants qui le liront ou participeront aux concours qu'il organise, mais aussi leurs parents et leurs éducateurs. Réparti en 45.000 exemplaires en Suisse allemande, à 20.000 exemplaires en Suisse romande (l'édition internationale totale atteint un tirage de 250.000 exemplaires), et distribué gratuitement par permission spéciale des autorités scolaires, ce journal répond ainsi par une éducation pour la paix à l'horrible éducation pour la guerre entreprise actuellement dans certains pays, et à ce titre, il a droit à tout notre appui, comme à toute notre reconnaissance. ¹

¹ On peut s'en procurer des exemplaires pour distribution au prix de 5 centimes l'un auprès de l'un ou l'autre des Sociétés éditrices, et notamment du Bureau International d'Education, Palais Wilson, Genève.



Deux prix littéraires

I. Louise Hervieu : Sangs

Le prix Fémina d'une valeur de cinq mille francs a été attribué, en décembre 1936, à Louise Hervieu qui fut déjà lauréate, en 1934, du prix de la Critique indépendante décerné par la Société des gens de lettres. Son dernier livre couronné Sangs, n'est pas un beau livre... c'est peut-être une grande œuvre : œuvre tragique écrite dans une solitude tragique par une femme dont la destinée est tragique entre toutes.

Louise Hervieu, l'artiste.

Elle fut un peintre de grand talent, un graveur et un illustrateur étonnants. A peine sortie de l'école, elle jette sur le papier des dessins si vibrants qu'ils forcent l'admiration de Rodin. Dès 1910, ses huiles ont la solidité et la verve dans la couleur qui sont d'un peintre. Peintures furtives, peintures exiguës, parce qu'elle doit les dissimuler aux siens. Plus tard, elle renonça même au pinceau pour obéir à sa mère — démente, hélas — qui abhorrait cette forme d'art. A l'Expo-

sition biennale de Venise, en 1934, une salle entière emplit de ses œuvres a fait éclater à tous les yeux le grand talent, que, seuls, quelques amis connaissaient. Une récente exposition de ses dessins à Paris, au Petit-Palais, fut une nouvelle révélation.

L'artiste excelle à mêler le surnaturel au réalisme, à créer l'atmosphère des choses... natures mortes exquises, miroirs vénitiens où dansent des reflets, fleurs, fruits, coquillages nacrés, plumes frissonnantes, pendules rococo, marmite à pot au feu... A quelque un qui s'extasiait sur la couleur de l'humble marmite, l'artiste répondit : « Presque aveugle, je dessine en touchant ». Et elle ajoute : « Croiriez-vous que j'ai cherché vingt ans la terre de cette marmite ? »

Louise Hervieu a illustré de merveilleuse, d'hallucinante façon les *Fleurs du mal*, de Baudelaire et ses études de nus sont somptueuses. Au sujet de la compréhension du poète que révèle ses « noirs et blancs », on a parlé souvent du génie de l'artiste. Ce génie le doit-elle, physiologiquement parlant, au terrible mal qui la consume ?

Elle a écrit pour le catalogue de son avant-dernière exposition ce qu'elle appelle « son testament » : « Sans expérience et sans maîtrise, le travail me fut difficile et j'en ai pas connu cette facilité ruineuse en art... D'une vie fluette, j'étais attirée vers la nature et la vie triomphante, dussent-elles m'éblouir et m'aveugler. Avidement, craintive et paysanne, j'ai été cet enfant heureux et souvent désolé dans un jardin de roses et d'épines et dans la chambre aux joujoux. J'ai cru sans y croire

à la vérité ; je suis plus certaine de la douleur. J'aurai aimé les artistes et qu'il y ait des artistes. Et, d'autrui, j'ai respecté l'œuvre et la peine... »

Louise Hervieu, l'écrivain.

Elle a peu écrit : en 1924, un essai sur le clown, *L'âme du cirque*, que vingt artistes tinrent à l'honneur d'illustrer, et parmi eux Picasso, Bonnard, Denis, Segonzac, Bourdelle, etc. Puis ses *Entretiens sur le dessin avec Geneviève*, écrits vraisemblablement alors qu'elle était professeur de dessin dans une école parisienne, un recueil de moralité, *Le bon vouloir*, qui fut couronné par l'Académie, et, en 1928, un tableau de Paris, *Le parc Montsouris*, qui est un livre charmant où Louise Hervieu raconte son enfance et ce que ses yeux de petite fille voyaient du quartier excentrique et de ses plus minables habitants.

Ce Montsouris, nous dit-elle, en quelques-uns de ses coins pis que pauvre, misérable et inquiétant, je l'aimais malgré quelque frayeur, et j'y aurai gagné l'amour du pauvre et du malencouragé. J'aurais appris à connaître l'homme qui n'est pas toujours inférieur à sa peine. Dans ce quartier retiré, j'aurai, comme l'âne parmi ses landes de genêts et de chardons, trouvé ma nourriture spirituelle... Dans les quartiers opulents, l'homme est caché à l'homme par trop de blocs de pierre... un ennui distingué vous pèse sans qu'on en devine la cause. Mais dans mon quartier, au coin, soutenu par la même vaine qui l'empoisonnait, je sentais qu'il aurait méprisé ma pitié. Cela donne de l'humilité aux mieux lotis...

En dépit de la pauvreté, de la maladie qui l'immobilise, et de sa cécité presque complète,

modestement, timidement, cette quinquagenaire a préparé dans la solitude un suprême, un tragique message.

Maintenant que j'ai parlé des souffrances dont personne ne parlait, que j'ai dit ce que je voulais dire, il va falloir agir... Voyez-vous cet être qui ne peut plus lire aucun livre et qui veut cependant contribuer à sauver le monde !... Mais n'est-ce pas dans la solitude qu'on construit les machines infernales !

Ainsi Louise Hervieu, la malheureuse hérédo — pour emprunter ce terme à Léon Daudet — écrivit ce livre terrible, histoire de toute une race frappée dans son sang depuis que l'ancêtre a contracté la syphilis au temps de son service militaire.

Sangs est mal ordonné, mal écrit, confus, bizarre ; mais il paraîtrait mesquin de le juger selon les habituels critères littéraires ; car il est en même temps au-dessous et au-dessus des œuvres d'autres écrivains. L'effort de générosité que fait le lecteur pour adoucir sa propre critique et accepter cette lecture difficile est récompensé par maints passages vigoureux et puissants.

Toutes les tares se rencontrent au long de ce livre : ceux qui ne sont pas minés par la redoutable hérédité sont épileptiques, cancéreux, imbeciles ou frôlant la démence. Le tableau est vraiment trop poussé au noir. L'ancêtre, celui qui a empoisonné sa femme le jour de ses noces et causé ainsi la mort de cinq petits enfants, a tout de même réussi à avoir un fils ; François Hurel, le fier et rude paysan, héritier du domaine et du mal. C'est le véritable héros du livre. Il lutte contre